



MALADIES VECTORIELLES

Épidémie de virus Oropouche en Guyane

Mis en ligne le **jeudi 29 octobre 2020**

Ce virus de la famille des arbovirus (dengue, zika...) se transmet par des piqûres de moucherons et de moustiques.



Il est déjà connu en Amérique centrale et en Amérique du sud mais c'est la première fois, en 2020, qu'il est signalé en Guyane (principalement présent dans la commune de Saül).

Il provoque des symptômes ressemblant à ceux de la dengue après une période d'incubation de 3 à 12 jours :

- > fièvre,
- > maux de tête,
- > courbatures,
- > douleurs articulaires,
- > vomissements.

► **Vous devez consulter votre médecin pour établir le diagnostic et assurer le suivi de cette maladie.**

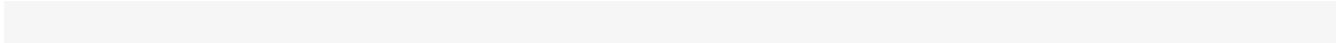
Pour lutter contre la propagation de ce virus, des gestes simples sont nécessaires :

- > éliminer les eaux stagnantes,
- > se protéger individuellement (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs et couvrants).

La [CNMSS](#) prend en charge l'achat des produits répulsifs cutanés et textiles, pour le militaire affecté et les membres de sa famille qui l'accompagnent, pendant toute la durée de l'affectation.

TÉLÉCHARGER

- La notice "[Moustique quand tu nous piques](#)"



Dernière mise à jour de l'article : 29/10/2020